

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Agriculture,
du Développement Rural et de la pêche

وزارة الفلاحة،
التممية الريفية و الصيد البحري

Le Cabinet /
Cellule de Communication

Convention Cadre

الديوان / خلية الاتصال

Monsieur Abdelkader BOUAZGHI, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche et Monsieur Abdelkader BENMESSAOUD, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, ont co-présidé, le mercredi 13 juin 2018, la cérémonie de signature de Convention Cadre, entre le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche et le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, à l'hôtel Aurassi, Alger.

Notons que la présente convention a pour objet de définir le cadre de partenariat entre le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche et le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre.

D'autre part, elle vise la réalisation des principaux objectifs, à savoir, la valorisation du patrimoine écologique, agronomique et paysager conformément aux objectifs du développement durable, la promotion et la revitalisation du monde rural, le développement de l'investissement touristique à travers un cadre de concertation, le développement de projets aquacoles intégrés à des projets touristiques, le développement de l'écotourisme, du pécaturisme et de l'agrotourisme ainsi que la valorisation des produits de l'artisanat ainsi que ses métiers.